



Dernier hommage d'Etienne Tshisekedi à Bruxelles

RETOMBÉES DES TRACTATIONS
GOUVERNEMENT-UDPSUne concession familiale
prête à accueillir
le corps de Tshisekedi

Le dossier de l'enterrement du leader de l'UDPS décédé le 1er février à Bruxelles est en passe d'atteindre son dénouement. C'est ce qui ressort des dernières tractations entre le gouvernement, le parti et la famille biologique de l'illustre disparu. D'après des indiscrétions, le « lider maximo » sera enterré non plus à Limete comme revendiqué par ses partisans, mais dans la périphérie Est de Kinshasa, dans la commune de la N'sele, dans une concession familiale.

Quant au lieu d'exposition de la dépouille, le choix a été porté sur le Palais du peuple, le siège des institutions. La date du rapatriement de la dépouille sera officiellement annoncée après la signature du communiqué sanctionnant les discussions entre les parties, apprend-on.

Page 2

PRÉSIDENCE DU CNSA

Le Rassop/Limete entre rejet
et acceptation

Jusqu'à ce jour, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (aile Limete) se fait prier pour transmettre la liste de ses délégués au chef de l'Etat. La tendance de plus en plus perceptible au sein de cette plate-forme de l'opposition consiste à ne plus faire de la présidence du CNSA une fixation pour mieux se concentrer aux prochaines joutes électorales.

L'heure est venue, pense-t-on, de se focaliser sur la préservation des acquis de l'Accord de la Saint-Sylvestre concernant entre autres la tenue des élections d'ici décembre 2017, la non-représentation du chef de l'Etat, et la non-révision de la Constitution. Cependant, une autre opinion en interne



Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, deux responsables du Rassop-Limete suggère qu'on accorde une chance à la médiation onusienne et n'exclut pas l'hypothèse d'intégrer le CNSA.

Page 3

GOUVERNEMENT TSHIBALA

Les ministres soumis à un
contrat de performance

Le Premier ministre exige un changement absolu des mentalités et réclame plus de volonté et d'ardeur au travail à ses ministres astreints à l'obligation de résultats. Telle est la substance du discours qu'il a tenu mercredi aux membres du gouvernement à l'ouverture du séminaire axé sur « le leadership et le renforcement de l'efficacité de l'action gouvernementale ».

Il leur a prévenu qu'ils vont signer incessamment, à titre individuel, un contrat de performance qui permettra d'évaluer périodiquement leur rendement par rapport aux objectifs à leur assignés. Il entend scruter les nouvelles méthodes et outils de gestion moderne susceptibles



Bruno Tshibala

d'insuffler une dynamique nouvelle à son équipe pour répondre à la pression populaire mais aussi des partenaires techniques et financiers.

Page 5

ELIMINATOIRES/CAN 2019

Les Léopards prêts à en découdre
ce samedi avec les Diables rouges

Après avoir bouclé un stage de sept jours à Rabat au Maroc, les Léopards de la RDC ont finalement regagné Kinshasa aux petites heures du jeudi 8 juin. Le temps pour eux de remettre les batteries en marche en prévision de la rencontre avec le Congo-Brazzaville prévue pour le 10 juin au stade des Martyrs à Kinshasa comptant pour les éliminatoires de la

CAN 2019.

Inscrite dans un groupe assez relevé avec le Libéria et le Zimbabwe, la RDC a intérêt à bien négocier son premier match contre le Congo-Brazzaville et empocher ses trois premiers points qui pourront rassurer quant à la suite de la compétition.

Page 4



Les Léopards à l'entraînement

ÉDITORIAL

Pont

Le temps n'est plus très éloigné où les deux capitales les plus proches du monde, Brazzaville et Kinshasa, ne dépendront plus comme aujourd'hui de l'air et de l'eau pour échanger, commercer, mais seront en relation permanente par voie de terre, si l'on peut dire, grâce au pont rail-route qui liera l'une à l'autre les deux rives du puissant fleuve Congo.

Longtemps perçu comme une illusion, un rêve, un mythe cet ouvrage s'impose d'ores et déjà comme une réalité puisque de part et d'autre de l'immense bassin du Pool s'organisent les voies routières, les zones industrielles, les cités, les écoles qui, demain, feront de ces deux espaces l'un des plus grands centres économiques de notre continent.

Face à une telle évidence le monde de la presse peut-il rester placide, voire même indifférent, et attendre pour bouger lui aussi que des fondements en cours d'édification de part et d'autre du fleuve surgisse le puissant ensemble auquel les Congolais des deux rives aspirent depuis longtemps, depuis bien longtemps ? Evidemment non car ce serait commettre une erreur qui nous serait reprochée à juste titre.

C'est la raison pour laquelle naît aujourd'hui *Le Courrier de Kinshasa*, ce quotidien que vous tenez entre vos mains qui entend, tout comme *Les Dépêches de Brazzaville*, accompagner dans le domaine de l'information le formidable mouvement de rapprochement qui s'accélère de jour en jour et qui donnera naissance à une zone d'activités multiples qui elle-même boostera comme on dit en langue populaire, la marche de l'immense Bassin du Congo vers le développement durable.

Le Courrier de Kinshasa entend bien s'inscrire lui aussi dans l'Histoire, à sa place qui certes est modeste, comme l'un des ressorts du puissant mouvement qui se dessine dans cette partie du monde. Par les informations, les réflexions, les analyses qu'il diffusera quotidiennement six jours sur sept il vous aidera à décrypter le présent pour mieux anticiper et préparer le futur. Nous vous remercions par avance de l'attention que vous lui porterez.

Le Courrier de Kinshasa

RETOMBÉES DES DERNIÈRES TRACTATIONS GOUVERNEMENT-UDPS

Une concession familiale prête à accueillir le corps de Tshisekedi

La commission mise en place pour organiser les funérailles du « lider maximo » est parvenue finalement à harmoniser les points de vue des parties prenantes et à lever des options en rapport avec les obsèques attendus dans les prochains jours à Kinshasa.

atermolements et les contradictions ayant émaillé le rapatriement, sans cesse avorté, du feu le président national de l'UDPS.

Selon le compromis trouvé, le « lider maximo » sera entermé non plus à Limete comme

durer les funérailles.

Quant au lieu d'exposition de la dépouille, le choix a été porté sur le Palais du peuple, le siège des institutions. Toutefois, rien n'est encore définitif, ont laissé entendre certains membres de famille ayant



La dépouille d'Etienne Tshisekedi

Le dossier de l'enterrement d'Etienne Tshisekedi, le leader de l'UDPS décédé le 1er février dernier à Bruxelles, est en passe d'atteindre son dénouement. C'est en tout cas ce qui ressort des dernières tractations entre le gouvernement, le parti et la famille biologique de l'illustre disparu. Il nous revient que les uns et les autres ont finalement mis un peu d'eau dans leur vin pour faciliter un compromis qui, hier encore, était presque impossible. La commission mise en place pour organiser les funérailles peut donc pousser un ouf de soulagement après les

revendiqué par ses partisans, mais bien dans la périphérie Est de la ville de Kinshasa, précisément dans la commune de la N'sele dans une concession familiale. La confirmation est venue de Mgr Gérard Mulumba, frère du défunt et chef de famille interrogé à ce sujet par la presse. D'autres sources proches du parti ayant pris part aux discussions avec le gouvernement ont allégué que les obsèques n'auront pas lieu sous le « haut patronage du chef de l'Etat » comme acté précédemment et que l'UDPS aurait pris l'engagement d'observer une trêve politique pendant tout le temps que vont

participé aux discussions. Un communiqué conjoint Gouvernement-UDPS-famille biologique est attendu dans les prochaines heures pour officialiser ce qui, pour l'heure, est encore du domaine de l'informel. Quant à la date du rapatriement de la dépouille d'Etienne Tshisekedi, elle sera officiellement annoncée après la signature du communiqué sanctionnant les discussions entre les parties. Ce sera chose faite une fois le séminaire du gouvernement en cours à la cité de l'Union africaine terminé, apprend-on.

Alain Dlasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Dlasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE DES FRONTIÈRES AFRICAINES

Le Prof. Célestin Nguya Ndila Malengana attire l'attention des Congolais sur la notion des frontières

Cette occasion a permis au secrétaire permanent de la Commission permanente des frontières (CPF) d'attirer l'attention sur le souci d'assurer suffisamment de visibilité à la frontière congolaise, en érigeant des bornes intermédiaires entre les bornes principales.

Le secrétaire permanent de la Commission permanente des frontières (CPF) du ministère de l'Intérieur et sécurité, le Prof. Célestin Nguya Ndila Malengana, a tenu, le 7 juin 2017, au Salon Bleu de l'Hôtel du gouvernement, à Gombe, une conférence centrée sur la frontière vue comme une séparation, une barrière mais également comme un trait d'union entre les peuples. Cette activité tenue sur le thème : « *Borne frontière : symbole et message pour la population de la RDC* », a été organisée par la CPF, à l'occasion de la journée consacrée aux frontières africaines par une décision de l'Union africaine (UA) de 2010. « *Il faut comprendre ici le changement que connaît aujourd'hui la fonction traditionnelle de la frontière ; car, elle unit en même temps qu'elle sépare les Etats et les peuples* », a-t-il dit, précisant que dans les milieux de l'UA, on voudrait que la frontière serve de passerelle entre Etats. La conférence a également permis au secrétaire général de la CPF de s'étaler sur le rôle de cette structure qu'il dirige et qui a pour missions essentielles d'être au service du gouvernement congolais.

Borne frontière comme un symbole

Parlant de la borne frontière, le Prof. Célestin Nguya Ndila Malengana a noté qu'étant quelque chose de grand aux yeux de la personne qui l'aperçoit, celle-ci était premièrement un symbole, parce qu'elle représente l'Etat. « *Elle est en même temps un message, puisqu'elle transmet une communication importante qui annonce le début et la fin des pouvoirs étatiques* », a-t-il ajouté, s'appuyant sur la définition qui voit en la frontière, « *la*

ligne déterminante où commencent et finissent les territoires relevant respectivement de deux Etats voisins ». Cette ligne, a-t-il expliqué, a pour fonction traditionnelle de séparer des espaces territoriaux où s'exercent deux pouvoirs souverains différents.

Le secrétaire permanent de la CPF a, par ailleurs, relevé que depuis la proclamation des indépendances, on est donc, de temps en temps, confronté à des conflits entre Etats voisins. Les revendications territoriales, a-t-il soutenu, ont pris parfois l'allure d'une réaffirmation du principe des nationalités ; parce que l'ethnie, réalité anthropologique et politique traditionnelle, n'a pas été totalement absorbée par la colonisation pour favoriser l'apparition de la nation moderne née sur le modèle européen. « *Il en est résulté des conflits territoriaux ; dans certaines situations, l'objet de litige entre Etats nouveaux dépassant les limites des territoires remettait en question une entité déterminée en tant qu'Etat* », a-t-il expliqué. Pour lui, c'est cette instabilité ainsi créée qui a conduit les fondateurs de l'OUA à proclamer « *l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation* ».

Le Prof. Célestin Nguya Ndila Malengana a également insisté sur le fait qu'aux frontières, les intérêts des Etats, des nations et des peuples et des particuliers se croisent. Seul ou dans le cadre d'une



Le Prof. Célestin Nguya Ndila Malengana photo Adiac

coopération structurelle, a-t-il rappelé, tout Etat a l'obligation de protection et de défense contre ce qui est nuisible, d'une part, et d'autre part, le devoir d'encourager tout ce qui favorise la paix, la stabilité et le développement.

Exécuter le Programme frontière de l'UA

Survolant les activités de la structure sous sa direction, le secrétaire permanent de la CPF a noté que cette dernière, mise sur pied par la RDC à l'invitation de l'UA, a comme activité principale d'exécuter le Programme frontière de l'UA, source virtuelle de la crise que traverse le pays, par la démarcation des frontières avec ses neuf voisins. La CPF, a-t-il expliqué, conçoit, élabore et met en œuvre la politique nationale des frontières en RDC, crée des mécanismes et programmes susceptibles de prévenir les conflits en assurant sur le terrain, les travaux de délimitation et de démarcation des frontières avec chaque

Etat voisin, promeut la coopération transfrontalière pour le développement et la sécurité des zones frontalières.

À l'en croire, l'exécution des traités et accords internationaux relatifs aux frontières est présentée selon que, depuis la fin de la colonisation, la démarcation n'a pas eu lieu du tout, elle a été partielle, la réaffirmation des frontières par la vérification de bornage et reconstruction éventuelle des bornes détruites. Pour le Prof. Célestin Nguya Ndila Malengana, rentrent dans la première catégorie, les frontières RDC-Burundi, RDC-Soudan du SUD, RDC-RCA, RDC-RC, RDC-Tanzanie. Alors que dans la deuxième catégorie, l'on trouve les frontières RDC-Ouganda, RDC-Zambie ; et celles qui attendent la réaffirmation sont les frontières RDC-Angola et RDC-Rwanda.

Par extension, les attributions de la CPF s'étendent aussi sur les limites intérieures, entre les entités territoriales, alors que cette structure est également représentée dans les grandes Commissions mixtes défense et sécurité entre la RDC et ses voisins. « *Sa contribution est à noter dans l'élaboration des régimes juridiques de transfrontaliers* », a-t-il expliqué.

Dans sa conclusion, ce scientifique et gestionnaire s'est posé la question de savoir si l'état actuel de la démarcation de la frontière commune entre la RDC et chacun de ses voisins constituait une des causes des pillages des richesses naturelles du Congo et représentait un risque potentiel de perturbation des élections attendues au pays. À l'en croire, des précautions étaient à prendre, vu l'importance de l'élection en tant qu'expression démocratique.

De son avis, pour les experts, catégorie dont il fait partie, le souci d'assurer suffisamment de visibilité à la frontière se limite à ériger des bornes intermédiaires entre les bornes principales. Ce qui exige, a-t-il prévenu, des moyens conséquents.

Lucien Dianzenza

KANANGA

Les femmes de la société civile à l'école de l'utilisation des réseaux sociaux

Du 07 au 12 juin, les femmes des ONG du Kasai et du Kasai central sont en formation sur l'utilisation des réseaux sociaux dans une stratégie de communication.

Organisée par l'Union congolaise des femmes des médias, UCOFEM, avec l'appui de l'ONG internationale, Internews, cette formation vise à contribuer au renforcement des capacités des femmes des ONG féminines sur les droits politiques en les impliquant dans les processus décisionnels publics. Les treize femmes en formation devront en outre être amenées à utiliser efficacement les réseaux sociaux pour promouvoir leurs actions et développer leurs stratégies de communication.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet Women's voices for peace and democratic dialogue initié par Internews et, elle entre dans le cadre d'un par-



La formation de Kananga sur l'utilisation des réseaux sociaux dans une stratégie de communication

tenariat conclu entre trois ONG féminines à savoir le CAFCO, la LIFCE, l'UCOFEM dont trois formatrices de chaque structure ont bénéficié d'un renforcement des capacités en vue de descendre dans quelques

provinces de la RDC pour sensibiliser vingt-six autres femmes œuvrant dans d'autres ONG locales.

Ucofem interviendra en deux pools, soit à Kananga pour le compte des provinces du Kasai

central et du Kasai et à Bukavu pour le compte des femmes des ONG du Sud-Kivu et Nord-Kivu. Cette formation est vivement saluée par les ONG féminines participantes. Pour Esther Mubozza, présidente du Cadre de

concertation des jeunes filles, CCJF, une ONG de Kananga, la formation est bénéfique pour sa structure dans ce sens qu'elle va lui permettre de mieux user de Tics afin de réussir les stratégies de communication de cette organisation à travers les réseaux sociaux.

Pour la ville de Kananga, les formatrices sont Mmes Tina Meli et Blandine Lusimana qui vont animer cette formation jusqu'au 12 juin 2017 en s'appuyant sur l'influence des médias dans la vie d'un individu entendu comme moteur de l'évolution du monde. Des exercices pratiques sur l'usage des réseaux sociaux et des moyens de communication sont également au programme de cette formation. Au terme de celle-ci, chaque structure devra présenter un descriptif de stratégie de communication qu'elle mettra en œuvre pour promouvoir ses actions.

Aline Nzuzi

PRÉSIDENTIE DU CNSA

Le Rassop/Limete entre rejet et acceptation

Le Conclave de cette plate-forme de l'opposition annoncé pour ce week-end permettra de lever tout équivoque à ce sujet.

Depuis la signature de l'arrangement particulier qui était censé booster la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre, force est de constater que les choses stagnent, particulièrement en ce qui concerne la mise en place du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA). Cette institution d'appui à la démocratie peine à prendre forme à cause de la bouderie d'une des parties prenantes aux dernières négociations facilitées par la Cenco ayant généré l'accord du 31 décembre. Il s'agit du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (aile Limete) qui, jusqu'à ce jour, se fait prier pour transmettre au chef de l'Etat la liste de ses délégués. Alors que les autres composantes s'étaient déjà pliées à cet exercice, le Rassop/Limete ne fait montre d'aucun empressement, retardant de ce fait, la tenue de la première plénière de cette institution d'appui à la démocratie. Le Représentant spécial du secrétaire général de l'Onu qui a initié une mission de bons offices pour tenter, dans le cadre de la Résolution 2348, de trouver les voies et moyens de mettre en œuvre intégralement l'Accord du 31 décembre, a du mal à



Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, deux cadres du Rassemblement/Limete

ramener le Rassop /Limete aux bons sentiments. Les cadres de ce regroupement politique s'obstinent, en effet, dans leur refus de compétir avec les autres forces politiques qui lorgnent également la présidence du CNSA qu'ils considèrent comme une chasse-gardée conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre. Longtemps berné par la Majorité présidentielle qui l'a tou-

jours tourné en bourrique lorsqu'il s'agit de matérialiser des engagements pris de commun accord, le Rassop/Limete a, dans l'entretemps, évolué par rapport à cette donne politique. La tendance de plus en plus perceptible au sein de cette plate-forme consiste à ne plus faire de la présidence du CNSA une fixation pour mieux se concentrer aux prochaines joutes électorales.

Cette tendance est portée par la Dynamique de l'opposition, un regroupement politique affilié au Rassop, qui pense que l'heure est venue de se focaliser sur la préservation des acquis de l'Accord de la Saint-Sylvestre concernant notamment la tenue des élections d'ici décembre 2017, la non-représentation du chef de l'Etat, et la non-révision de la Constitution. D'où son rejet de la proposition de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu enjoignant le Rassop/Limete de prendre la présidence de CNSA pour décrire la situation politique.

Il s'avère qu'au sein de la méga structure créée en Genval, la proposition de Maman Sidikou a quand même trouvé du répondant auprès de certains membres. Ces derniers suggèrent qu'on puisse donner une chance à la médiation de la Monusco et n'excluent pas l'hypothèse d'intégrer le CNSA. Au stade actuel, aucun compromis n'est trouvé quant à l'option à lever. Sûrement que le Conclave du Rassemblement annoncé pour ce week-end permettra de lever tout équivoque à ce sujet.

Alain Diasso

EXPERTS DE L'ONU TUÉS AU KASAÏ

La Monusco souhaite un procès « transparent »

La Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) a souhaité mercredi à Kinshasa que le procès des assassins présumés de deux experts onusiens tués en mars dans le Kasai (centre) se déroule dans la transparence.

«Nous souhaitons que la lumière soit faite sur cette affaire, et que ce soit un procès transparent et équitable», a déclaré Théophile Kinda, un porte-parole de la Monusco lors d'une conférence de presse. M. Kinda s'est abstenu de commenter le déroulement de ce procès en cours à Kananga, capitale du Kasai-central, d'où sont parties des violences meurtrières en septembre 2016 avant de gagner plusieurs provinces du centre de la RDC. Ouvert lundi, le procès a été renvoyé au 12 juin. M. Kinda a dit souhaiter que les «coupables soient (...) punis à la hauteur de leurs forfaits». A l'ouverture de ce procès lundi, deux présumés assassins - Evariste Ilunga (élève, âgé de 16 ans) et Mbayi Kabasele (vendeur d'huile de palme, âgé de 30 ans) - ont comparu sur les seize personnes poursuivies dans l'assassinat de l'Américain Michael Sharp et de la Suédo-chillienne Zaida Catalan.

Les deux experts avaient été missionnés par le secrétaire général de l'ONU pour enquêter sur les violences dans la province du Kasai-central, secouée par la rébellion de Kamwina Nsapu, chef traditionnel tué en août 2016 lors d'une opération militaire après s'être révolté contre les autorités de Kinshasa. M. Sharp et Mme Catalan faisaient partie d'un groupe d'experts qui enquêtaient sur une quarantaine de fosses communes découvertes dans la région. Enlevés le 12 mars dans cette zone, leurs corps ont été retrouvés 16 jours plus tard dans une fosse commune. Les violences au Kasai ont fait plus



Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Maman Sidikou

de 400 morts et causé le déplacement de 1,3 million de personnes, selon l'ONU. Mardi, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a indiqué attendre d'ici jeudi des engagements de Kinshasa concernant des investigations sur ces violences, brandissant la menace d'une enquête internationale. De son côté, la ministre des Droits humains de la RDC, Marie-Ange Mushobekwa, a déclaré mardi dans la soirée sur Radio Okapi (radio onusienne en RDC) que le gouvernement congolais «n'a rien à cacher» et reste ouvert à «tout appui logistique et technique». « Si l'ONU veut nous envoyer des experts en appui aux enquêteurs congolais (...), ces équipes sont les bienvenues », mais « je souligne que le gouvernement de la RDC va garder la direction de l'enquête », a-t-elle ajouté.

AFP

ELIMINATOIRES/CAN 2019

Les Léopards prêts à en découdre avec les Diables rouges

Après avoir bouclé un stage de sept jours à Rabat au Maroc, les Léopards de la RDC ont finalement regagné Kinshasa aux petites heures de ce jeudi 8 juin. Le temps pour eux de remettre les batteries en marche en prévision de la rencontre avec le Congo-Brazzaville prévue le 10 juin au stade des martyrs à Kinshasa comptant pour les éliminatoires de la CAN 2019.

Avant de retourner au pays, les poulains de l'entraîneur Florent Ibenge ont organisé une dernière séance d'entraînement au Maroc consacrée au dégraissage des joueurs ayant livré le match amical contre le Botswana le lundi dernier. Le grand contingent des joueurs convoqués par le sélectionneur national Florent Ibenge se retrouvent dans le lot. L'effectif de l'équipe nationale du football de la RDC s'est même agrandie, passant de 17 à 21 joueurs. Certains avaient répondu présents en assistant aux premières séances d'entraînement à Rabat sous le coaching de Z'ahira Mwini avant d'être rejoints progressivement par d'autres. Kabananga, Ricky Tulenge Sindani, Issama Mpeko, Matampy Ley et Fabrice Nsakala ont donc complété l'effectif. Inscrite dans un groupe assez relevé avec le Libéria et le Zimbabwe, la RDC a intérêt à bien négocier son premier

match contre le Congo-Brazzaville et empêcher ses trois premiers points qui pourront rassurer quant à la suite de la compétition. Cependant, entre le dire et le faire, il y a toujours une marge difficile à manœuvrer d'autant plus qu'en face, les Diables rouges aborderont ce match sous un signe de revanche après la déconfiture leur infligée par les Léopards en quart de finale de la CAN 2015. Menés deux buts à zéro, les



Les Léopards à l'hôtel Venus

Léopards sont parvenus à renverser la vapeur et gagner la partie sur le score de quatre buts à deux. D'un autre côté, Sébastien Migné, l'actuel sélectionneur du Congo-Brazza entend venger Claude Le Roy, son prédécesseur, pour remettre en confiance tout un peuple et booster sa cote d'amour envers son équipe nationale. Migné et ses poulains n'ont qu'un objectif, à savoir, battre la RDC, une performance jamais atteinte depuis des lustres. Le match entre les deux Congo promet des étincelles.

A.D.

GOUVERNEMENT TSHIBALA

Les ministres soumis à un contrat de performance

Le Premier ministre exige un changement absolu des mentalités et réclame plus de volonté et d'ardeur au travail à ses ministres astreints à l'obligation de résultats.

Conscient des défis à relever durant son mandat, le Premier ministre a profité du séminaire organisé par le secrétariat du gouvernement en partenariat avec le Secrétariat national pour le Renforcement des Capacités (SE-NAREC) pour exhorter ses collaborateurs à plus d'efficacité et d'abnégation au travail. À l'ouverture mercredi 7 juin de ce séminaire axé sur « *le leadership et le renforcement de l'efficacité de l'action gouvernementale* », Bruno Tshibala a eu les mots justes pour aiguiller la conscience des membres du gouvernement par rapport aux missions leur assignées, chacun dans son secteur d'activité. L'occasion était belle pour le Premier ministre de rappeler aux uns et aux autres le sens de l'Etat ainsi que les attentes qu'inspirent leur promotion en terme d'amélioration du vécu quotidien des Congolais. « *Je suis convaincu que grâce à l'engagement de tous, nous saurons surmonter les défis qui se présentent à nous. Et notre pays subsistera aux prédictions apocalyptiques et malveillantes de ses détracteurs* », a-t-il d'emblée déclaré à l'ouverture de ces assises dont la finalité est de renforcer les capacités des ministres pour leur permettre d'atteindre rapidement les résultats attendus. Il est question, au cours de ce forum, de réfléchir sur les bonnes pratiques de gestion de la chose publique, afin d'améliorer la performance de l'action gouvernementale. Mais aussi d'améliorer la gouvernance par l'instauration de plus de transparence en répondant à la pression des populations et des partenaires techniques et financiers, pour produire plus de résultats. Bruno Tshibala entend donc scruter les nouvelles méthodes et outils de gestion moderne susceptibles d'insuffler une dynamique nouvelle à l'Exécutif national censée lui permettre



Le premier ministre Bruno Tshibala

de surmonter les différents défis qui s'amoncellent sur son chemin. Il a invité les membres du gouvernement à plus d'engagement patriotique compte tenu de l'immensité des tâches à accomplir, mais aussi à un sens élevé de responsabilité et un effort de dépassement de soi et de sacrifice sans lesquels l'émergence du Congo ne sera qu'utopique. La réussite du programme du gouvernement reste, selon lui, tributaire d'un changement radical des mentalités dans la gestion de la Res publica qui devra, dorénavant, être sous-tendue par un éveil patriotique. D'où son insistance pour la cohésion gouvernementale si nécessaire dans l'atteinte des objectifs fixés. Sur ce même registre de performance, Bruno Tshibala a mis une emphase particulière sur l'obligation de résultat attendu de chaque ministre. Il a prévenu aux membres du gouvernement qu'ils vont signer incessamment, à titre individuel, un contrat de performance qui permettra d'évaluer périodiquement chaque ministre par rapport aux objectifs assignés à son secteur.

Alain Diasso

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Plus de 20 % de baisse en RDC pour la période 2016

Dans son dernier rapport publié le 7 juin 2017, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) a signalé une réduction de 28 % des Investissements directs étrangers (IDE) enregistrés par le pays au cours de l'exercice passé, soit une injection extérieure représentant seulement 1,2 milliard de dollars américains. À l'instar d'autres pays miniers et pétroliers de la région, la RDC est concernée par l'effondrement général des IDE provoqué par la chute des cours mondiaux des matières premières. Paradoxalement, certains pays pétroliers dont le Congo-Brazzaville ont enregistré une hausse des investissements.

Il faut expliquer cette particularité du Congo-Brazzaville par la dernière offensive de la Chine en Afrique. En effet, les entreprises chinoises sont très actives dans divers domaines de l'économie de la sous-région Cémac. Et le Congo-Brazzaville a su tirer profit de ce regain d'activités. L'on estime que le pays a pu bénéficier en 2016 de 2 milliards de dollars américains d'IDE, soit une hausse de 8 % par rapport à 2015. Mais ce chiffre contraste bien entendu avec le constat général de baisse observée dans la région. Selon le rapport, les flux d'IDE vers les pays en développement ont connu un recul de 14 % pour se situer en 2016 à 646 milliards de dollars. Si l'on prend en considération l'ensemble de l'Afrique (Afrique du Nord et Afrique subsaharienne),

ces investissements extérieurs ont réussi à s'établir globalement à 59 milliards de dollars, soit une baisse de 3 % en 2016.

La baisse des cours mondiaux des matières premières a poussé logiquement les grands groupes à la prudence dans leurs investissements dans la partie subsaharienne de l'Afrique. L'on indique que 45 milliards de dollars ont été effectivement investis dans la région au cours de la période sous examen. Cela représente une diminution de 7 % si l'on compare avec l'exercice 2015. Les IDE ont reculé de 15 % dans toute la zone Afrique centrale. Par ailleurs, l'étude de la Cnuced a permis de confirmer une présence déterminante de l'Asie en Afrique, malgré la forte baisse des investissements extérieurs. En effet, les investisseurs asiatiques continuent à se rendre massivement vers les pays de la région. En 2016, l'Afrique a représenté la moitié des 10 premières destinations des investissements asiatiques. Au total, 5 pays africains ont réussi à capter ces IDE. Il s'agit de l'Angola, de l'Égypte, du Nigéria, du Ghana et de l'Éthiopie. Ensemble, ces pays ont drainé 57 % du total des investissements. Quant aux perspectives d'avenir, la Cnuced se veut rassurant en projetant une progression de 5 % des IDE qui devraient atteindre les 1 800 milliards de dollars américains USD en 2017. Une nouvelle progression est attendue en 2018, soit plus de 2 %, pour dépasser le cap des 1 850 dollars.

Laurent Essolomwa

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'Union européenne apporte son soutien à hauteur de 382 millions d'euros

Le programme de soutien à la République centrafricaine pour la période 2014-2020 a été paraphé mercredi à Bruxelles par le commissaire européen chargé de la Coopération internationale et du développement, Neven Mimica, et par le ministre de l'Économie, du plan et de la coopération de la République centrafricaine, Félix Moloua.

La promesse avait été faite en novembre 2016 lors de la Conférence internationale des donateurs pour la République centrafricaine. Six mois après, l'Union européenne concrétise son soutien en faveur de ce pays déchiré par une guerre civile et une recrudescence de la violence.

Ces 382 millions d'euros seront principalement consacrés à la gouvernance économique et au social (l'éducation et la santé) ; la réforme du secteur de sécurité et la gouvernance démocratique ; la résilience rurale et la création d'emplois.

Toutefois, le montant devra transiter par le fonds fiduciaire Békou pour la Centrafrique, une plateforme créée il y a deux ans par plusieurs Etats membres de l'UE (France, Allemagne, Pays-Bas, Italie) ainsi que la Suisse, qui a déjà permis d'aider des Centrafricains dans les secteurs de la santé, de l'emploi ou encore de l'entrepreneuriat féminin.

Après plus de deux années de guerre civile, la République centrafricaine a renoué ces derniers mois avec un cycle d'exactions dans certaines régions. En dépit des appels au calme du gouvernement et de l'ONU, les groupes rebelles continuent de se livrer bataille pour le contrôle de territoires.

En mai dernier, les Nations unies avaient exprimé leur vive préoccupation face à la récente recrudescence des violences et des tueries dans plusieurs régions du pays qui a aggravé la situation humanitaire de milliers de civils déplacés.

Pour sa part, le Conseil de sécurité avait fermement condamné les violences perpétrées par des éléments anti-Balaka dans la ville de Bangassou, dans le sud du pays, notamment les attaques et provocations à l'encontre des civils, de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca) et des travailleurs humanitaires.

Inquiet face au nombre croissant d'attaques des groupes armés contre des civils dans tout le pays ces derniers mois, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a fermement condamné les actes de violence et les atteintes aux droits de l'homme.

Le sud de la RCA a également été récemment touché par cette recrudescence des violences. Des informations non confirmées indiquent qu'au début du mois de mai, des affrontements entre les anti-Balaka et le groupe « Unité pour la Paix en Centrafrique » (UPC), une faction des ex-Séléka auraient entraîné la mort d'environ 56 civils.

La résurgence de la violence en RCA a également eu un impact sérieux et direct sur les acteurs humanitaires. Au cours des premiers mois de cette année, plus de 45 incidents ciblant des humanitaires ont été enregistrés dans tout le pays. La moitié de la population centrafricaine est dépendante de l'aide humanitaire et un Centrafricain sur cinq est déplacé.

Yvette Reine Nzaba

ETATS-UNIS

James Comey cause de grands soucis à Donald Trump



James Comey jeudi devant le Congrès américain (DR)

L'ancien directeur du FBI, James Comey, limogé au mois de mai dernier, a accusé, devant la commission du renseignement du Sénat américain, l'administration Trump d'interférence dans l'enquête sur les ingérences russes dans la présidentielle américaine. Faisant peser une lourde menace de destitution contre l'actuel locataire de la Maison Blanche.

James Comey a détaillé le jeudi comment il a résisté aux pressions du 45e président des Etats-Unis qui voulait épargner l'un de ses proches conseillers, Michael Flynn, suspecté d'être mêlé aux ingérences russes dans la dernière élection présidentielle américaine.

La quinzaine de sénateurs qui suivait cette intervention retransmise en direct par plusieurs médias devait déterminer si ces pressions représentent une interférence politique et une entrave à la justice. Ce délit majeur a dans

le passé conduit au lancement par le Congrès de procédures de destitution contre les présidents Richard Nixon et Bill Clinton.

L'un des passages qui suscite des interrogations dans le mémo rédigé la veille par l'ancien numéro 1 des renseignements américains, le président Trump lui aurait lancé lors d'un tête-à-tête : « J'espère que vous aurez la clairvoyance de passer à autre chose, de laisser tomber Flynn. C'est un type bien. J'espère que vous pourrez laisser tomber. »

Et à une sénatrice démocrate,

une ancienne procureure, de rétorquer, jeudi, dans le débat qui a suivi ces accusations : « quand un gangster pointe une arme sur la tempe d'une victime et dit : "J'espère que vous pourrez me donner votre portefeuille" », et bien le mot « j'espère » est un ordre. Un trope qui a permis à certains médias américains de dire que Donald Trump avait son doigt sur la gâchette et a fait pression sur Comey en disant « J'espère que vous pourrez laisser tomber », puis a appuyé sur la détente en le limogeant. Mais, va-t-on pour autant vers une procédure de destitution du président des républicains ? Le débat ne fait que commencer en Amérique devant le monde attentionné.

La Rédaction

TRIBUNAL DE OUESSO

Le braconnier Samuel Dissaka écope d'une prison ferme de cinq ans

La Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS) a rapporté, le 07 juin, la condamnation par le tribunal de Ouesso, de Samuel Dissaka, un braconnier originaire de la République démocratique du Congo (RDC), à cinq ans de prison ferme, pour abattage d'un éléphant, l'une des espèces animales intégralement protégées par la loi.

Outre la prison ferme, il va devoir payer une amende de 1000 000 francs CFA et 2000 000 francs CFA de dommages et intérêts au tribunal de Ouesso, comme prévu par l'article 113 alinéa 3 de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées en République du Congo.

En effet, le 21 janvier 2017 à Ouesso, la direction départementale de l'économie forestière et du



Les éléphants sont des espèces protégées (DR)

développement durable en collaboration avec les forces de l'ordre et la Fondation Nouabale-Ndoki ont mené une opération conjointe

qui a conduit à la saisie de 70 kg de pointes d'ivoire cachées dans une maison inachevée appartenant à Samuel Dissaka, en fuite.

Le parquet de Ouesso a décerné un mandat d'emmener à son encontre, le 07 février 2017 et l'a exécuté le 12 mai 2017. Cette

source d'information tient à rappeler que le nommé Samuel Dissaka n'est pas à son premier forfait. Car, il fut condamné en 2011 et 2013 par ce même tribunal, pour les faits.

En raison de l'importance que présente la biodiversité congolaise, le WCS rappelle que : « le gouvernement congolais et le ministère de l'Economie forestière se donnent un travail d'arrache-pied en vue de sa préservation. La lutte anti braconnage dans la zone nord du Congo en est l'illustration parfaite ».

Rappelons que la Société pour la Conservation de la Vie sauvage ou Wildlife Conservation Society (en anglais) est une organisation non gouvernementale dont l'objectif est de conserver la nature.

Fortuné Ibara

NZAKO

L'axe Bangassou-Nzako, « un couloir de la mort » selon Honoré Zonon curé de la paroisse de Bangassou

L'affrontement entre les autodéfenses et le FPRC fait plusieurs morts, des blessés et des déplacés ce 6 juin 2017 à Nzako au sud du pays. Des sources religieuses jointes par le RJDH déplorent l'absence du couloir humanitaire.

Les éléments du FPRC ont attaqué les positions des Antibalaka hier à Nzako. La liste des personnes tuées et déplacées est exhaustive. Et plusieurs sources déplorent l'absence de la Minusca dans cette localité. Ce combat qui oppose les ex Séléka du FPRC et les Antibalaka intervient trois semaines après un combat de ces deux forces dans le sud du pays.

Le curé de la paroisse de Bangassou regrette les tensions dans la localité et appelle au rétablissement par le réarmement des FACA « l'axe Bangassou Nzako est un couloir de la mort, il ne peut y avoir l'assistance humanitaire. A l'heure où je vous parle la situation est vive et nous ne saurons vous donner un bilan, mais il y a plusieurs morts et des blessés. Le contingent marocain de la Minusca est seulement à Bangassou et ne sort pas au-delà. Il faut donc compter sur les FACA et j'en appelle aux autorités pour la sécurité de la population », a lâché le prélat.

Un habitant de Nzako joint par le RJDH décrit une situation de terreur : « Nous sommes tous dans la psychose et en route pour Bangassou où nous pouvons être à l'abri, le combat entre les autodéfenses et le FPRC est d'une rare violence avec les maisons incendiées, des personnes tuées. Le FPRC a attaqué la ville et a mis en débandade les autodéfenses. Ceux-ci se sont réorganisés et ont encore lancé l'assaut et c'est vraiment grave », a raconté cet habitant ayant réquis l'anonymat.

Lors d'un point de presse de ce jour, la Minusca par la voix de Vladimir Montéiro a indiqué qu'elle prendra des dispositions pour imposer la paix. Les violences de ces dernières semaines au sud du pays augmentent le nombre des déplacés internes dans le sud du pays et externes notamment en RD Congo. Ces violences sont signalées quelque temps après l'arrivée du procureur de la Cour pénale spéciale.

BANGUI

Un rapport sur le relèvement économique attendu à Genève en Suisse

Le comité des droits de l'homme se penche sur le relèvement socioéconomique et culturel de la République centrafricaine (RCA) après 37 ans d'inactivité. L'annonce a été faite par Daniel Blaise Bandjio, directeur général des droits de l'homme au ministère de la Justice à Bangui.

Ce rapport, en cours d'élaboration et qui sera soumis à l'adoption, intervient après le RCPA défendu

devant les partenaires de la République Centrafricaine à Bruxelles en novembre dernier. L'initiative est prise alors que la RCA s'est engagée depuis 1981 à publier régulièrement ledit rapport. C'est dans ce contexte que les membres du comité s'y penchent selon des sources judiciaires.

Le directeur général des droits de l'homme au ministère de la Justice et des droits de l'homme, Daniel-Blaise Bandjo N'Kali, relève

que la retombée de ce rapport est de gagner la confiance des partenaires des droits socioéconomiques et culturels. « Lorsque ce rapport sera présenté à Genève, le pays sera représentatif. Après avoir analysé le contenu, les partenaires des droits de l'homme vont se baser sur la situation socioéconomique et culturelle pour injecter un fonds de relèvement économique du pays », a-t-il précisé.

Renforcement de capacités au profit des membres des comités locaux de paix et de réconciliation

L'analyse et la gestion pacifique des conflits, le système d'alerte précoce ainsi que l'élaboration d'un plan de solidarité communautaire ont été au centre d'un échange de la société civile. Une initiative de la Ligue Centrafricaine des Droits de l'homme (LCDH) et de NDI à Bangui

Ce lancement des activités des comités locaux intervient dans un contexte de tension à l'intérieur du pays opposant les Anti-balaka et les forces négatives au sud et à l'est du pays. Une activité qui regroupe 46 comités locaux de paix et de réconciliation de Bangui

Selon Paul Amegakpo directeur pays de NDI, ces efforts d'accompagnement permettent de déve-

lopper au niveau des communautés, un mécanisme qui permet de comprendre les risques et les méfaits des conflits. « Ce travail passe par le renforcement de capacité et des outils qui permettent à la communauté de pouvoir évaluer les défis et de pouvoir prendre des mesures pour agir et prévenir les conflits » a-t-il ajouté.

Pour atteindre ces objectifs, le NDI et ses partenaires ont adopté l'approche du plan de solidarité communautaire qui permet de ressortir les besoins socio-vitaux. « Parce que nous avons réalisé que les problèmes viennent beaucoup plus des frustrations du fait de la pauvreté. Et que les rumeurs

enflamment beaucoup plus les conflits », a-t-il expliqué.

Il précise les attentes poursuivies en ces termes, « on n'attend qu'un plan de solidarité communautaire avec des visions claires et précises et un plan d'action opérationnel assez réaliste soit élaboré et disponible. Et aussi que le mécanisme d'alerte précoce soit approprié par tout le monde. »

Le travail des comités locaux de paix et de réconciliation fait partie de la politique générale du gouvernement. Cette activité vise la paix et la cohésion sociale et prendra fin le samedi prochain

Source : Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RJDH-RCA)

BRÈVES

SOUDAN

L'Union africaine et les Nations unies ont proposé une réduction majeure de leur force conjointe de maintien de la paix au Darfour (Minuad), déployée il y a 10 ans et qui coûte 1 milliard de dollars par an. Un rapport conjoint envoyé au Conseil de sécurité le mois dernier recommande de baisser de 44% le plafond des effectifs militaires et de 30% ceux des policiers. Ces coupes claires, dans une force qui actuellement compte 17.000 hommes, l'une des plus importantes et des plus coûteuses, permettrait de soulager le budget de l'ONU pour le maintien de la paix. Les effectifs de militaires passeraient à 8.735 soldats et ceux de la police à 2.360 agents. La réduction d'effectifs se ferait en deux phases de six mois chacune. Le conflit a coûté la vie à 300.000 personnes, selon l'ONU, et en a forcé plus de 2,5 millions à fuir.

AFRIQUE DU SUD

Le pays est officiellement entré mardi en récession, une première depuis 2009, alors que les prévisions avaient anticipé une augmentation de 0,9% du PIB au premier trimestre. Le Produit intérieur brut (PIB) de l'économie la plus industrialisée du continent a reculé de 0,7% au premier trimestre 2017, après s'être contracté de 0,3% au quatrième trimestre 2016. Lors des trois premiers mois de l'année, la croissance a été minée par les faibles performances de la production électrique (-4,8%) et manufacturière (-3,7%) et le recul du secteur tertiaire (-2%). Seul les secteurs miniers (+12,8%) et agricoles (+22,2%) sont dans le vert, en forte reprise après une difficile année 2016. L'annonce de cette récession a immédiatement fait chuter le rand (-1,5% face

au dollar), la très volatile devise nationale. Son taux de chômage a même atteint au début du mois son plus haut niveau depuis treize ans, avec 27,7% de la population active officiellement sans emploi.

RDC

Le haut-commissaire aux droits de l'Homme des Nations unies, Zeid Ra'ad Al Hussein, a lancé un ultimatum aux autorités de RDC lors de l'ouverture de la 35^e session du Conseil des droits de l'Homme. Elles ont 48 heures pour accepter de participer à une enquête conjointe sur les violences dans les Kasai qui ont déjà fait plusieurs centaines de morts et des dizaines de milliers de déplacés. Si Kinshasa ne respecte pas ce délai, l'ONU brandit la menace d'une enquête internationale. Zeid Ra'ad Al Hussein réclame depuis mars la création d'une commission d'enquête du Conseil sur les violences en RDC après la découverte notamment de charniers dans les provinces du Kasai. La situation déjà dramatique dans les provinces du Kasai continue de détériorer.

NIGER

La découverte d'une version falsifiée d'un vaccin antiméningococcique serotype ACWY en circulation au Niger a provoqué une alerte de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). D'après les autorités nigériennes, les investigations se poursuivent pour déterminer la provenance ainsi que la quantité des produits contrefaits introduits dans le pays. Loin d'être un cas isolé, ce nouveau scandale remet à l'ordre du jour le fléau des faux médicaments en Afrique. L'OMS qui a renforcé son système d'alerte au Niger et dans la sous-région a ainsi recommandé une vigilance accrue au

sein des chaînes d'approvisionnement des pays potentiellement affectés par ces produits falsifiés.

GUINÉE-BISSAU

Un premier contingent de 65 hommes de la Cédéao déployée dans le pays (Ecomib) a quitté Bissau pour Lagos. Ce premier groupe est essentiellement constitué de soldats nigériens. C'est aussi la première rotation d'un plan de retrait qui doit prendre fin, le 30 juin prochain. Le plan de retrait prévoit plusieurs rotations. La seconde aura lieu dans une dizaine de jours, selon une source proche du commandement de l'Ecomib et concernera le reste des troupes nigériennes et burkinabè. Les Sénégalais seront les derniers à partir.

SOMALIE-TROUBLES

Les islamistes somaliens shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont attaqué jeudi une base militaire dans le nord du pays, occasionnant des « pertes importantes » dans les deux camps, mais impossibles à vérifier de source indépendante, a-t-on appris auprès de sources sécuritaires, de témoins et des shebab. Selon ces sources, des shebab lourdement armés ont lancé l'assaut à l'aube contre une base militaire de Af-Urur, dans la région semi-autonome du Puntland (nord).

NIGERIA-DJIHADISTES

Onze personnes ont été tuées lors d'une attaque sur la grande ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, lancée mercredi soir vraisemblablement par le groupe jihadiste Boko Haram. Dix civils ont été tués dans trois attentats suicides coordonnés et un autre dans le quartier de Jiddari Polo, alors que les habitants tentaient de fuir les assaillants, a expliqué le commissaire de police pour l'Etat de Borno, Damian Chukwu.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CRISE DIPLOMATIQUE AUTOUR DU QATAR

Plusieurs pays africains prennent position

Après que l'Arabie saoudite, l'Égypte, Bahreïn et les Emirats arabes unis qui ont tour à tour annoncé le lundi 5 juin la rupture de leurs relations diplomatiques avec le Qatar, accusé de « soutien au terrorisme », plusieurs pays dont ceux d'Afrique ont pris position dans cette affaire.

Les autorités gabonaises, par exemple, ont appuyé la décision de l'Arabie saoudite et condamné « les agissements récurrents du Qatar en faveur du terrorisme ». Le pays a invité le Qatar à se conformer aux accords internationaux en matière de lutte antiterroriste. Solidaire à l'Arabie Saoudite, le Sénégal a également rejoint la liste des Etats ayant rompu leurs relations avec le Qatar. Dakar a notamment rappelé son ambassadeur à Doha, soulignant que le Sénégal consultera son diplomate sur les

suites à donner à cette crise. Commentant cette rupture des relations diplomatiques avec Doha, certains observateurs expliquent la décision du gouvernement sénégalais par le fait que le président sénégalais Macky Sall était invité à Riyad le 21 mai dernier pour assister au discours de son homologue américain Donald Trump. « C'est sans doute à cette occasion que les liens entre le Sénégal et les Etats-Unis se sont engagés et impactent donc désormais les relations avec le Qatar », se-

lon un analyste.

La Mauritanie qui accuse le Qatar de « soutenir des organisations terroristes, de propager des idées extrémistes et de semer l'anarchie » l'a ouvertement condamné et annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec ce pays. Il en est de même pour les Comores. Djibouti a, de son côté, décidé de réduire sa représentation diplomatique dans l'émirat. Une prudence compréhensible puisque le Qatar est le médiateur du conflit territorial qui l'oppose à l'Erythrée.

Le Soudan et la Somalie ont regretté la décision des « cinq pays arabes frères » et appelé les parties au dialogue. Les

deux Etats ont par ailleurs proposé leur aide pour une médiation afin de « protéger les intérêts des pays et des peuples arabes ».

Par ailleurs, certains Etats du Maghreb ont préféré la neutralité face à la pire crise diplomatique que connaît la région du Golfe depuis des années. Ils n'ont pas pris position ni pour l'Arabie saoudite, ni pour le Qatar. C'est le cas du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, qui ont agi avec beaucoup de prudence et opté pour le dialogue.

La récente crise diplomatique autour du Qatar semble avoir commencé les 20 et 21 mai, lors de la visite en Arabie saoudite de Donald Trump. À cette

occasion, le président américain, qui s'exprimait devant une cinquantaine de chefs d'État musulmans, avait désigné l'Iran comme l'adversaire absolu et pays soutenant le terrorisme. Dans son discours, Donald Trump avait donc manifesté son soutien résolu à la politique défendue par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis qui, avec Bahreïn et l'Égypte, sont opposés à la politique de l'Iran chiite, et aux Frères musulmans sunnites. Or, le Qatar entretient toujours de bonnes relations avec l'Iran et donne l'asile aux militants des Frères musulmans et du Hamas pourchassés chez ses voisins.

Nestor N'Gampoula

OPÉRATION SOPHIA

Le trafic de migrants, un crime contre l'humanité

Une réunion organisée par l'Euronavfor se tient les 8 et 9 juin à Rome. Cette rencontre a permis aux responsables militaires et policiers européens de souligner la gravité du trafic des migrants dans le but de faciliter la lutte contre ce phénomène.

À cette occasion, le chef de l'opération navale européenne anti-passeurs Sophia (Euronavfor Med), l'amiral Enrico Credendino, a évoqué les extorsions, violences, viols et meurtres réguliers contre des migrants en Libye. « Le trafic de migrants tel qu'il a lieu en Libye devrait être reconnu comme un crime international, un crime contre l'humanité », a-t-il déclaré. L'amiral a néanmoins salué le travail accompli par les humanitaires pour sauver les migrants : « Tant qu'il y aura des migrants en mer, il faudra aller les chercher. Et je ne suis pas convaincu que la présence des ONG constitue un facteur incitatif aux tentatives de traversées comme certaines en sont accusées ». Mais « pour être efficaces, il faut aussi combattre les passeurs. Sinon les migrants continueront de mourir », a insisté l'amiral italien.

« Il y a eu plus de 5.000 morts

en Méditerranée l'an dernier, et nous ne savons rien sur le Sahara mais nous pouvons considérer que c'est au moins le même chiffre, si ce n'est plus », a dit pour sa part Robert Crepinko, chef de l'unité de lutte contre le trafic de migrants à Europol. Pour les responsables de l'opération Sophia, la reconnaissance du trafic de migrants comme crime contre l'humanité obligerait les pays africains qui ne le considéraient pas encore comme un crime à agir, tandis que les enquêteurs n'auront plus à se préoccuper des délais de prescription. La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini a déclaré que l'UE allait évaluer « dans les mois qui viennent » les besoins en équipement des garde-côtes libyens pour mieux lutter contre les passeurs de migrants. « Nous sommes en train d'évaluer les besoins avec les autorités libyennes. Ce processus va avoir lieu dans les mois qui viennent », a-t-elle précisé en arrivant à une réunion des ministres de la Défense de l'UE à La Valette. « Il s'agit de matériel non militaire », a-t-elle signalé, soulignant que l'Italie pourrait, par ailleurs, rendre prochainement à la Libye des patrouilleurs retenus

dans ses ports depuis des années en raison de l'embargo décrété contre le régime de Mouammar Kadhafi.

L'opération Euronavfor entend présenter aux Nations unies la proposition selon laquelle le trafic des migrants est un crime international. Mais avant d'être éventuellement présentée, cette proposition fait partie des sujets de discussion lors de la réunion organisée à Rome par Euronavfor Med pour permettre une meilleure coordination entre les acteurs engagés.

Il sied de noter que dans le cadre de l'opération Sophia, l'UE a déjà formé une centaine de garde-côtes dans l'objectif d'intensifier la lutte contre le trafic de migrants au départ de la Libye. Malgré cela, depuis le début de cette année, 1.092 migrants sont morts ou ont disparu en Méditerranée, selon l'ONU, qui a constaté une hausse de près de 45% des arrivées en Italie sur un an, à plus de 36.900.

L'opération Sophia a été lancée le 22 juin 2015 par les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne avec comme mandat principal de saisir et neutraliser les bateaux et les ressources des trafiquants de migrants dans la partie sud de la Méditerranée centrale. Le 20 juin 2016, le Conseil européen avait prorogé jusqu'au 27 juillet 2017 le mandat de l'opération et y avait ajouté deux tâches de soutien. Elle doit dorénavant d'une part former les garde-côtes libyens et la marine du pays et d'autre part contribuer à la mise en œuvre de l'embargo des Nations unies sur les armes en haute mer au large des côtes libyennes.

Nestor N'Gampoula

ENVIRONNEMENT

Le plastique jeté dans les fleuves, source majeure de la pollution des océans



Les déchets plastiques jetés dans les cours d'eau (DR)

Selon une étude menée par des chercheurs néerlandais, les déchets plastiques jetés dans les cours d'eau, principalement en Asie, sont l'une des plus grandes sources de pollution des océans à travers le monde.

Les fleuves déversent entre 1,15 et 2,41 millions de tonnes de plastiques chaque année dans les océans, soit environ 50 kg par seconde. Deux tiers de cette pollution globale proviennent des vingt fleuves les plus pollués et 86% de ces débris plastiques seraient émis par des cours d'eau asiatiques. Situé en Chine, le Yangtsé, l'un des plus grands fleuves du monde, « est le bassin hydrographique qui contribue le plus » à la pollution océanique mondiale, déversant pas moins de 330.000 tonnes de plastique dans la mer de Chine orientale. Viennent ensuite le Gange en Inde ainsi que les fleuves Xi, Dong et Zhu Jiang en Chine et les fleuves indonésiens Brantas, Solo, Serayu et Progo.

Ces données sont publiées alors que s'est ouverte lundi la première conférence sur les océans des Nations unies à Miami. Le chef de l'ONU Antonio Guterres y a décrit de manière alarmiste l'état des océans, citant une étude récente démontrant que le volume de déchets plastiques pourrait dépasser le volume de poissons dans les mers d'ici 2050, si rien n'est fait.

Chaque année, plus de huit millions de tonnes de déchets plastiques se retrouvent dans les océans. A eux seuls, ils tuent par an près d'un million d'oiseaux marins, une centaine de milliers de mammifères marins et d'innombrables poissons.

AFP



GENRE

La nouvelle politique nationale présentée aux différents acteurs

Le gouvernement congolais a organisé le 8 juin à Brazzaville en partenariat avec le Pnud, une rencontre de sensibilisation des parties prenantes à l'existence d'une nouvelle politique nationale du genre qui couvre la période 2017-2021, ainsi que ses programmes connexes

Validée en novembre dernier après trois années de vides ayant suivi l'expiration du plan de mise en œuvre 2009-2013, la politique nationale du genre vise à atteindre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation sociale, économique et politiques des femmes et filles au Congo. En effet, initiée par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, cette politique a bénéficié de l'appui technique du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Ainsi, cinq axes stratégiques ont été retenues pour sa mise en œuvre. Il s'agit, entre autres, de la consolidation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; du renforcement du rôle et de la place des femmes et des filles dans l'économie et l'emploi. Les autres axes étant : l'accès accru des femmes et des filles aux sphères de prise de décisions ; la lutte contre les formes de violence sexuelle ; le renforcement du mécanisme institutionnel de la mise en œuvre de la politique nationale du genre.

De même, onze programmes et 24 sous-programmes ont été retenus. S'agissant des programmes, deux d'entre eux sont actuellement soumis à l'application de toutes les parties prenantes. Il s'agit



La ministre Inès Nefer Bertille Ingani entourée d'Antoinette Kebi et d'Anthony Ohemeng-Boamah /crédit photo Adiac

notamment du Programme national de promotion du leadership féminin en politique et dans la vie publique ainsi que du Plan national d'amélioration de la protection des droits des femmes vivant avec le VIH/Sida. Le premier vise à promouvoir l'accès des femmes aux sphères de prise de décisions en politique et dans la vie publique alors que le second consiste à mieux protéger les femmes vivant avec le VIH contre toutes formes de stigmatisation et de discrimination.

Plus de 62 000 milliards FCFA perdus à cause des inégalités de genre en Afrique

Le coordonnateur des agences du système des Nations unies,

Anthony Ohemeng-Boamah, a indiqué que les programmes de la nouvelle politique couvriraient pratiquement tous les secteurs concernés par le genre. Il s'agit de la santé, l'éducation, l'économie, la politique et bien d'autres. « Chacun des partenaires techniques et financiers du Congo, réunis dans cette salle (Etats, organismes internationaux, opérateurs privés ou organisation de la société civile), y trouvera forcément un programme ou un projet qu'il pourra soutenir, techniquement ou financièrement, en conformité avec son ou ses domaines d'intervention, afin d'avancer la lutte contre les inégalités de genres en République du Congo », a souhaité celui qui est également repré-

sentant du Pnud au Congo.

Insistant sur la nécessité d'aider le Congo à se situer en bonne place dans le domaine

définies au titre du 5e Objectif du développement durable (ODD) intitulé : *Egalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* », a conclu le représentant du Pnud.

Au Congo, ce nouveau document vient à point nommé au regard de la situation des inégalités de genre et leurs conséquences dans un pays où la population est constituée à 52% de femmes. C'est ainsi que la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani, a invité l'ensemble des partenaires à accompagner le Congo dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique. Elle s'est dit persuadée que les documents stratégiques contribueront à la prise en compte de l'approche genre dans l'exécution de toutes les politiques et les programmes de développement public.

« Ces plans sont des balises essentielles qui témoignent de l'ambition que notre pays se donne, celle de se doter des objectifs clairs de notre marche irréversible vers le progrès social. La responsabilité incombe à chacune et à chacun de se les approprier et de les mettre en pratique afin de réduire les inégalités de genre récurrentes qu'on observe dans notre société avec pour conséquence le ralentissement du développement harmonieux du pays ».

Parfait Wilfried Douniama

de l'élimination des inégalités de genres dans l'atteinte des ODD à l'horizon 2030, Anthony Ohemeng-Boamah a rappelé que le rapport du Pnud sur le développement humain en Afrique, édition 2016, n'a pas été séduisant. D'après ce rapport publié en mars dernier, les inégalités de genres coûtent au continent plus de 103 milliards de dollars américains, soit plus de 62 000 milliards FCFA. « La nouvelle politique nationale du genre constitue un instrument de grande portée, grâce auquel le gouvernement de la République du Congo et l'ensemble des partenaires techniques et financiers vont pouvoir mieux orienter leurs interventions dans le domaine du genre pour atteindre les cibles

DÉVELOPPEMENT

Vers la relance de l'économie congolaise

Etranglée depuis trois ans par la crise due à la baisse des prix des matières premières sur le marché mondial, l'économie congolaise pourrait sortir sa tête à partir de 2018, grâce notamment au développement des projets pétroliers et aux activités du secteur hors pétrolier.

Il est attendu un taux de croissance de plus de 3% l'année prochaine contre moins de 2% entre 2015 et 2016. Cette performance résultera d'une part, du gisement Moho Nord dont la production atteindra un pic de 100.000 barils par jour et d'autre part, du champ Banga Kayo qui produira 50.000 barils par jour.

Les champs Moho Nord et Banga Kayo représentent respectivement un investissement de 11 et 2 milliards

de dollars américains. Ces deux projets auxquels il sied d'ajouter bien d'autres, devraient permettre au Congo de créer plusieurs emplois et de retrouver ses équilibres macroéconomiques.

La crise économique et financière a non seulement causé la fermeture de certaines entreprises, mais aussi d'importantes pertes d'emplois, estimées à plus de 16000 entre 2015 et 2016 selon les données de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo).

Loin s'en faut, Moho Nord et Banga Kayo, ainsi que d'autres projets de grande envergure, contribueront au ressaisissement de l'économie congolaise en 2018. Cette relance sera

confortée par le secteur hors pétrolier qui continue à tenir bon en dépit de la crise.

La dynamique du secteur hors pétrole est portée entre autres, par les activités des secteurs des télécommunications, du bois et des services. Hormis le secteur pétrolier, ceux des mines, du bâtiment et des travaux publics (BTP) ont également été touchés par les effets de la crise.

L'entrée en production sous peu de la cimenterie Dangoté, basée dans le département de la Bouenza, augure également de bonnes perspectives pour l'économie du Congo. Elle viendrait baisser le prix du sac de ciment et s'ajouter aux côtés des trois autres cimenteries du pays.

Plusieurs observateurs avertis estiment que 2016 et 2017 préparent les années 2018 et 2019 qui verront la production de certains champs pétroliers comme celui de Lianzi, atteindre la vitesse de croisière. Le pétrole est la première ressource d'exploitation du Congo. Sa production nationale est estimée à plus de 280.000 barils par jour en 2017 contre plus de 350.000 barils par jour en 2018.

L'embellie financière qui découlera de la production de l'or noir améliorerait à coup sûr les recettes budgétaires publiques. L'Etat disposerait ainsi d'une bonne marge de manœuvre pour pouvoir s'engager aisément dans la diversification de l'économie.

Christian Brice Elion

ENTREPRENEURIAT

Le cabinet Docteur Audit veut faire du Congo un hub intellectuel

Deux projets majeurs destinés à accompagner le Congo dans l'atteinte de ses objectifs d'émergence seront lancés par le cabinet Docteur Audit que dirige le Congolais Giresse Akono Gantsui. L'initiative vise, entre autres, à accroître la visibilité intellectuelle du Congo à l'échelon mondial en promouvant « l'ingénierie entrepreneuriale et élistique ».

Les deux activités seront réalisées en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur. La première qui concerne l'ingénierie entrepreneuriale se veut être un processus de training qui permettra aux apprenants la maîtrise de la chaîne de création et de pérennisation d'une entreprise. Il s'agit, explique Giresse Akono Gantsui, d'un ensemble d'instructions partant de la phase de conception du projet de création d'entreprises à la recherche d'opportunités de financement via les « plateformes de crowdfunding », c'est-à-dire des fi-

nancements participatifs.

« Le projet vise à optimiser le système de création soutenue et structurée des entreprises. Il devra permettre une autonomisation des étudiants en fin de cursus », souligne le patron du cabinet Docteur Audit.

À ce projet, se joint celui de l'ingénierie élistique. Giresse Akono le définit comme étant une approche structurée et méthodique, qui per-

« Le projet vise à optimiser le système de création soutenue et structurée des entreprises. Il devra permettre une autonomisation des étudiants en fin de cursus »



met la valorisation de l'élite nationale à l'échelon mondial par l'obtention des prix honorifiques tels les prix Nobel, la Médaille de Fields, le prix Turing etc. Pour lui, il s'agit de « contribuer à faire du Congo un hub intellectuel en Afrique ».

L'expert congolais en management

et entrepreneuriat social justifie la fiabilité des deux projets par une expertise devenue incontournable par son cabinet. Pionnier dans la télé-expertise sociale et le e-consulting social, le cabinet Docteur Audit est, explique-t-il, « codétenteur de la plateforme internationale de crowdfunding oukaley et cofondateur de la théorie sur la pyramide entrepreneuriale ».

Le cabinet Docteur Audit est membre du réseau mondial des prix Nobel «Projet Syndicate » et dispose d'un réseau élargi des membres ayant obtenu des prix honorifiques à l'échelon mondial. Son fondateur, Giresse Akono Gantsui, a récemment obtenu le prix de Young Global Changer, c'est-à-dire lauréat Jeunes élites du monde dans le domaine de l'économie sociale, au « Global Solutions Summit » qui s'est tenu en Allemagne.

Quentin Loubou

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

ELIMINATOIRES CAN 2019

La course à la qualification lancée

La course à la qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations qui se disputera au Cameroun sera lancée ce vendredi.

Vingt-quatre rencontres de hautes factures sont programmées tout le week-end dont, les Léopards de la République démocratique du Congo-Diables rouges du Congo.

Les deux équipes se sont affrontées pour la dernière fois il y a deux ans en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations Guinée Equatoriale 2015. Les Léopards avaient eu raison des Diables rouges 4-2 après avoir été menés au score 0-2. Ce samedi au stade des Martyrs à 18 heures 30, les poulains de Sébastien Migné ont un défi à relever : faire mieux. Car selon le sélectionneur, le onze national n'a plus battu la RDC à Kinshasa depuis 37 ans.

Depuis le début de leur préparation, Sébastien Migné et ses joueurs sont concentrés sur cet objectif. Notons qu'en 1997 lors des éliminatoires de la Coupe du monde 1998, le Congo avait accroché la RDC à Kinshasa 1-1.



La dernière rencontre entre les deux Congo, il y a deux ans à Bata (DR)

Programme des matches

Vendredi 9 juin, la Libye reçoit les Seychelles (groupe E) alors que le Soudan affronte au stade El Abyad le Madagascar (groupe A). Samedi 10 juin, le Malawi accueille au Kamuzu Stadium, Blantyre, les Comores (groupe

B). Le Burundi accueille au stade Prince Louis Rwagasore, Bujumbura le Soudan du Sud (groupe

C). Le Cameroun, champion d'Afrique affronte au stade Omnisports Ahmadou Ahidjo à Yaoundé le Maroc (groupe B).

La Zambie joue contre le Mozambique au stade Levy Mwanawasa à Ndola (groupe K). Le Botswana défie la Mauritanie à Francistown

(groupe I). La Guinée Bissau croise la Namibie au stade du 24 septembre à Bissau (groupe K).

Le Niger sera aux prises au Swaziland à Niamey (groupe J). Le Cap vert accueille à Praia l'Ouganda (groupe L). La Sierra Leone affronte le Kenya au stade Siaka Stevens à Freetown (groupe F). Le Nigeria accueille l'Afrique du sud au stade Akwa Ibom à Uyo (groupe E). Le Burkina Faso joue

contre l'Angola au stade 4 août à Ouagadougou (groupe I). La RDC en découvrira avec le Congo au stade des Martyrs à Kinshasa (groupe G). Le Mali affronte le Gabon au stade 26 mars à Bamako (groupe C). La Tanzanie accueille le Lesotho au stade national de Dar es Salaam (groupe L). La Côte d'Ivoire reçoit la Guinée à Bouké (groupe H) et le Sénégal sera aux prises à la Guinée Equatoriale au stade Léopold Sédar Senghor à Dakar (groupe A).

Le dimanche 11 juin, le Zimbabwe accueille le Liberia à Harare (groupe G). La République centrafricaine reçoit le Rwanda au stade Barthélémy Boganda à Bangui (groupe H). Le Ghana affronte l'Ethiopie au stade Baba Yara à Kumasi (groupe F). Le Bénin joue contre la Gambie au stade de l'Amitié de Kouhounou à Cotonou (groupe D). L'Algérie sera aux prises au Togo au stade Mustapha Tchaker à Blida (groupe D) et la Tunisie accueille l'Egypte au stade Olympique Rades à Tunis (groupe J). La deuxième journée débute le 23 mars.

James Golden Eloué



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 348 02 20/06 650 81 45,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/MEFDDE/CAB-PREDD/2017

Recrutement d'un assistant technique chargé de développer un système de suivi et évaluation du processus REDD+ en République du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TF0A1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : **Recrutement d'un assistant technique chargé de développer un système de suivi et évaluation du processus REDD+ en République du Congo.**
2. L'objectif général de la mission de l'Assistant technique chargé du suivi et évaluation du processus REDD+ est de mettre en place un système de suivi et évaluation simple, performant, opérationnel (base de données régulièrement mise à jour et utilisée par la Coordination Nationale REDD+) et adapté aux spécificités du processus REDD+ pour assurer le suivi et l'évaluation du progrès et des performances dudit processus en République du Congo. Le Spécialiste en suivi et évaluation est le garant du bon fonctionnement du système de suivi et évaluation du programme que la Coordination Nationale REDD+ (CN-REDD) met en œuvre. **La durée de la mission est de deux (02) mois.**
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: avoir un diplôme d'Ingénieur (Bac+5) dans les domaines en rapport avec la gestion des projets de développement ou de tout autre domaine jugé équivalent; avoir au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle en suivi et évaluation de Projets/Programmes de développement; avoir une expérience avérée et vérifiable dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi-évaluation de projets, de préférence dans le secteur des ressources naturelles; bonne maîtrise des outils applicatifs et bureautiques tels que (Word, Excel, PowerPoint, Access, etc.).
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, **le mardi 20 juin 2017:**

Coordination Nationale REDD

Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 06 Juin 2017

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE



Les enfants Packoth et la famille Likibi informent parents, amis et connaissances du décès de leur père et beau fils, Alain Marie-Médard Packoth, administrateur des SAF à la DGAE et enseignant à l'ENAM, survenu le 22/05/2017 en France. La veillée mortuaire se tient, N° 88, rue Lénine à Poto-Poto 2. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Chico Okana, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngola Mongo et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, père et grand-père Ngola Mongo Don Deffredy (Gawolas), survenu le 1er juin 2017 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo de Brazzaville à 8h45. La veillée mortuaire à lieu au N°99 de la rue Mossaka à Ouenzé (croisement avenue de la Tsiémé et des Chards. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Le directeur de l'Administration et des Ressources humaines a la profonde douleur d'informer le personnel de la Présidence de la République, du décès de Pierre Christophe Douma, attaché au cabinet du chef de l'État, coordonnateur des services des Archives près la Direction de la presse présidentielle. Décès survenu le mardi 30 mai 2017, au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient, N° 143, rue Ollemé, quartier Mama Mboulé (Arrêt 3 voleurs). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

PARUTION

Jacques Kounzila publie « Le mariage Kongo : rites et symboles »

Préfacé par Alain Kounzilat, cet ouvrage est un guide pratique pour réussir le rituel de la dot chez les Kongo. Il ouvre à la connaissance des règles, des symboles et des contraintes liées à l'organisation et au déroulement de cette cérémonie.

Réalisé par le groupe Ices à Essonnes (91100) France, Le mariage Kongo : rites et symboles, comprend six chapitres. Il s'agit de : chapitre 0, Correspondances d'usage ; chapitre 1, « Premier vin » ; chapitre 2, « Deuxième vin » ; chapitre 3, « Troisième vin » ; chapitre 4, Les nzonzi ; chapitre 5 : Procédure du mariage coutumier ; chapitre 6 : De la dot.

Le mariage coutumier est une procédure obligatoire en droit congolais de la famille. Le mariage coutumier congolais relève du droit traditionnel par une procédure stricte et rigoureuse. Avant de contracter le mariage civil ou religieux au Congo-Brazzaville, le droit exige au préalable, un ensemble de rituels nommé longo. Au-delà de l'union d'un homme et d'une femme,

on officialise la rencontre de deux familles pour sceller un pacte d'assistance mutuelle. C'est le pré-mariage.

Dans sa préface, Alain Kounzilat a déclaré que l'histoire des peuples kongo et de leurs coutumes n'a pas été écrite par les Kongo. En outre, peu d'ouvrages traitent de la question du mariage traditionnel kongo. C'est donc dans le souci de contribuer à la connaissance de ce sujet, que Jacques Kounzila propose cette étude sociologique sur les rites et coutumes du mariage au sens kongo. « Ce travail est succinct, et l'auteur le reconnaît volontiers. Mais nous pouvons également souligner d'une part, l'extrême difficulté de l'analyse des données et, d'autre part, le caractère ésotérique de certains concepts kongo. Ainsi, le mariage, longo, est le symétrique de ngolo, qui signifie les assises de la base familiale kongo. On est dès lors surpris par la richesse de l'information qui nous est offerte, et bien sou-



vent, de sa précision même. On pourra par exemple et à juste titre apprécier la liste complète des éléments constitutifs de la dot, et réciproquement la liste des cadeaux (nsendolo) que le père de la promise devra donner à son gendre », écrit Alain Kounzilat.

Ainsi le lecteur découvrira lui-même l'étendue des éléments mis en lumière pour le rituel

de la cérémonie de mariage coutumier. Aussi, pour ceux qui veulent se marier selon la coutume, qu'ils soient au Congo où ailleurs, ce livre les aidera, a-t-il dit, à constituer la liste des éléments nécessaires à la dot. Dans son introduction, Jacques Kounzila, rappelle que la République du Congo (RC) et la République démocratique du Congo, se distinguent sur la scène africaine, par la conjonction d'un certain nombre de faits. Les deux pays réunis constituent le plus grand pays africain. Brazzaville et Kinshasa sont les deux capitales les plus rapprochées au monde. Avec l'Angola et le Gabon, ils forment l'espace de l'ancien royaume Kongo, qui offre une richesse culturelle forte, des rites et des symboles honorés presque partout. Ainsi, à travers le mariage traditionnel appelé longo en kikongo, les Kongo véhiculent un ensemble de coutumes qui constituent une vision des faits acceptables pour l'humanité. Ce fut un royaume de droit divin, basé

sur une philosophie : le kimuntu, ou ce que Rudy Mbemba appelle le Muntuïsme.

Le mariage est à la fois un acte dans la société civile et un sacrement dans le cadre religieux, par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union légale et durable. Avant de le contracter, la coutume kongo exige au préalable un ensemble de rituels pour sceller le longo oui « pré-mariage ».

En droit congolais, on ne peut contracter le mariage civil sans avoir au préalable répondu aux obligations du mariage coutumier. Dans le cas contraire, une attestation doit être délivrée par le chef de famille pour signifier que la dot sera donnée ultérieurement. Né vers 1930 à Mbamou au Congo-Brazzaville, Jacques Kounzila est enseignant et diplômé en sciences politiques de l'Institut Afro-asiatique de Tel Aviv en Israël. Retraité, il a été conservateur et directeur des musées nationaux au Congo et président du Tribunal d'instance de Kinkala dans le département du Pool.

Bruno Okokana

BRALICO
BRASSERIE ET LIMONADERIES DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

« STÄRK : INIMITABLE, À LA QUALITÉ RE CONNUE ET CONFIRMÉE »

Nous sommes très fiers d'annoncer que la STÄRK a remporté pour la deuxième fois consécutive, la Médaille D'OR du concours international MONDE SELECTION à Bruxelles. STÄRK qui est mise à l'honneur pour une nouvelle fois est une bière unique au Congo, de première qualité 100% MALT et 100% Congolaise, elle ne cesse de s'implanter dans les habitudes de consommation des Congolais. Légère, blonde et inimitable, elle démontre

pour la deuxième fois une qualité reconnue et confirmée.

Monde Sélection, fondé en 1961, a pour mission de faire tester par des jurys professionnels des produits de consommation en vue de leur octroyer une distinction de qualité bronze, argent, or ou grand or. Ce label de qualité offre de nombreux avantages tant pour le consommateur que pour le producteur. Institut International des Sélections de la Qualité, Monde Sélection a développé depuis plus de 50 ans une expertise unique pour connaître, tester et analyser des produits venant du monde entier et ce en vue de leur octroyer un label de qualité de renommée internationale. En totalité, pas moins de 3 160 produits, venant de plus de 82 pays différents sont testés chaque année.

Le Groupe Castel est présent au Congo à travers BRALICO (Brasserie et Limonaderies du Congo) agrandissant encore plus son rayon d'action et son leadership en Afrique et dans le monde.

BRALICO a démarré la commercialisation de ses produits en décembre 2013. Cette impulsion donnée récemment par le Groupe Castel lui permet d'élargir sa gamme de produit pour devenir un acteur majeur de la filière bière au Congo. STÄRK fait partie des produits aujourd'hui commercialisés par la BRALICO dont notamment BLACK NZOKO, CASTEL BEER, DOPPEL MUNICH, 33 EXPORT et d'autres originalités prochainement...

Que la fête soit belle avec Stärk !

En Afrique Francophone, le groupe Castel est le leader de la fabrication et la commercialisation de bières et de boissons gazeuses. Présent dans 25 pays avec 95 brasseries, le groupe Castel emploie directement 35 000 personnes en Afrique.

Le Groupe Castel possède les marques prestigieuses internationales telles que : Castel Beer, 33 Export, Beaufort Lager, Flag, Pelforth, Doppel Munich et de nombreuses marques locales telles que Cuca, Regab, mocaf, Nkoyi etc...

Castel c'est aussi une histoire de famille, jalonnée de belles réussites puisque sous l'impulsion de son Président Fondateur Pierre Castel, le groupe est progressivement devenu N°1 mondial des vins français ; N°2 en bières et boissons gazeuses en Afrique ; N°3 mondial des vins. Après avoir développé un savoir-faire et une expertise uniques dans tous les métiers de la filière, Castel

maîtrise aujourd'hui la qualité de ses produits à chaque étape de leur élaboration.

Castel est un groupe industriel français créé en 1949 à Bordeaux par neuf frères et sœurs. Depuis plus de soixante ans, Castel consacre toute son expertise et son énergie au rayonnement du vin français à travers le monde et au développement des bières et boissons gazeuses en Afrique.



TRANSPORT

Du Wifi gratuit dans les bus Blue Congo de Bolloré

Mis en circulation dans les deux grandes villes du pays depuis l'année dernière, les bus électriques de Bolloré qui circulent sur les grandes artères du centre-ville de la capitale viennent d'innover en offrant gratuitement aux passagers de l'Internet gratuit durant les trajets.

Les habitudes ont changé chez ceux qui empruntent Blue Congo, ces mini bus 100% électriques qui soutiennent les Brazzavillois dans leur déplacement, du centre-ville vers les quartiers péri-urbains de Mpila, dans le 5e arrondissement, et vice-versa. Désormais, avec 150 FCFA de ticket des trajets, les passagers surfent gratuitement sur Internet. Ils peuvent consulter un mail, partager une information sur les multiples réseaux sociaux, payer une facture, retrouver une destination grâce au GPS, résoudre un problème tout simplement...

Parce qu'Internet devient indispensable dans la vie quotidienne, grâce à ses multiples

avantages, les bus Blue Congo de Bolloré veulent offrir à leurs clients le confort nécessaire à l'heure où les urgences de « connectivité » ne représentent plus un luxe.

« J'ai quitté mon bureau pour une pause et je ne me suis pas déconnecté de mes fournisseurs grâce à cet internet gratuit, en plus de bonne qualité, dès que je me suis connecté au réseau wifi », témoigne un passager qui descendait du bus au marché de la PV, non loin des Dépêches de Brazzaville.

100% électrique et destiné à préserver l'environnement des effets nocifs d'émissions de gaz à effet de serre, Blue Congo dessert depuis août 2016 le transport en commun à Brazzaville et Pointe-Noire dont les besoins se posent avec acuité.

En 2015, lors des 11es Jeux africains à Brazzaville, ces bus et voitures électriques avaient été mis en circulation pour transporter gratuitement les parti-



Des bus Blue Congo à la place de la Gare de Brazzaville (DR)

cipants. Un pas qui avait déjà attiré l'attention de plusieurs Congolais qui rêvaient de monter dans ces engins nouveaux. Confortables et n'émettant presque pas de bruit de moteur, ces bus Blue Congo sont également climatisés. Bien que disposant de dix places assises seulement, ils riva-

lisent avec ceux de la société publique STPU et des exploitants privés. Côté prix, Blue Congo reste dans le conventionnel : 150 FCFA. Mais avec les chaleurs qui sévissent dans les villes congolaises ces dernières années, ils ont, semblent-il, une longueur d'avance...

Et l'Internet gratuit, que les passagers espèrent pérenne, renforce davantage l'admiration vers ces bus que les Brazzavillois souhaitent voir emprunter d'autres artères, surtout que les grands bus STPU, dits « Mal à l'aise », disparaissent à pas feutrés.

Quentin Loubou

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MOTS FLÉCHÉS N°162

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HARMO-NIEUSE	BERCEAU DE BATEAU	EXPATRIATION	ÎLE DE TUNISIE	LE PREMIER CORDON À COUPER	COUVERTS DE MIE	ÉMANATION DE L'ONU
FONDANT	APPAREIL À PETIT ÉCRAN	PARTIE DE L'ŒIL	SOSIE NATUREL	ANCIENNE CAPITALE DE LA RFA	CHEVALIER SINGULIER	
MISE EN JEU				VENTILÉ		
BRIN LONG		ARTICLE ÉTRANGER	CREUSÉE			
		SE FANA	COLLÉE À LA POËLE			
BOLET			FILS D'ADAM		ABRÉVIATION À ROME	
NOURRIT L'OIE DE FORCE			POSSÈDENT		RELATIFS AU VENT	
		ANIMAL VOISIN DU PHOQUE				FIBRE TEXTILE
FEUILLETANT UN BOUQUIN			CLASSÉ DANS LES VERTS			
LAC ÉCOSSAIS			IMITER LA RAINETTE			
		IL ARRIVE À LA SUITE D'UN TIC		GENDRE DE MAHOMET		LA PREMIÈRE FEMME DU MONDE
		SE SERT		POUR LE CHANCEUX		
AVANT L'ÉGYPTE ACTUELLE	ÉLÉMENT D'UNE CHUTE		BUTTE			
	ABSORBENT					
		SALUT!			MILIEU AQUATIQUE	ON Y TRAVAILLE À LA CARTE
		HÉLÉ				
INCONTES-TABLE			ÉTAT BALTE			
PASCAL ABRÉGÉ			TOUT À FAIT TENDANCE			
		COURBÉS		CONTRI-BUTION		AVANCE D'ARGENT
		ONZE À LYON		ANCIEN ROYAUME ASIATIQUE		
ARPENT DE TERRE			EST-SUD-EST		NEPTU-NIUM	
CACHÉS			CLASSE-MENT		TIR PAR-DESSUS	
			ÉPREUVE À MOTO			BAS DE GAMME
			C'EST AVANT MIDI			
ENLEVÉE	ROI DE SHA-KESPEARE			ÉLEC-TRODE POSITIVE		
			C'EST BON!		TEL UN PIED DIFFORME	

SUDOKU N°162

>FACILE

	8	2				6
		2	4		8	5
			9	8	1	2
	9	3	6		5	7
1	5					2
	6	7	1	2		4
4		8	9	5		
	7	1	3		2	
	3			7		8

>MOYEN

				5		
1	2	3	4	5	8	
7			1	2	3	6
	8	5		1	4	
			2			
	3	4			1	5
3	6	7	4			2
	2	4	1	9	6	5
			8			

>DIFFICILE

		1	9				6
5		6	1		7	9	
	3				1	2	
				2	4		
2	7			3			1
		9	6				
	1	5					7
		2	3		1	5	
4					6	2	

MOTS CROISÉS N°162

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Portait autrefois un canotier. - 2. Rapidement parcourus. Demi-douzaine. - 3. Soirées modernes. Passe sous silence. - 4. Sensibilité du photographe. Qui dure un an. - 5. Carotte ou navet. - 6. Enfant de Virginie. Fis la peau douce. - 7. Personnel réfléchi. Envoi intramuros. Xénon du chimiste. - 8. À cet endroit. Symbole du titane. Il est doté de solides mâchoires. - 9. Affirmé à tort. Mieux vaut ne pas en manquer. - 10. Un homme à chercher en permanence des histoires.

>VERTICALEMENT A. Celles-là n'ont aucun point commun. - B. Large ouverte au col. Permet la soudure. - C. Énormes dégâts. Fait face à La Rochelle. - D. On s'y rend difficilement à pied. Collège anglais. - E. Un mot qui ouvre bien des portes. Les archives de la télé. - F. Initiales pieuses. Scorpion d'eau. Infinitif. - G. Célèbre inconnu. Fleur de jachère. - H. Fils d'Abraham. Place de grève. - I. Monnaie du Cambodge. Orientait. - J. Restée en dehors.

MOTS À MOTS N°162

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① ROSE + LICE = C _ _ _ _ _
- ② RADE + ECOT = _ _ _ A _ _ _
- ③ CERF + EPAR = _ _ _ _ _ E _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°161

F	A	A	C	P	G
L	A	N	G	E	R
C	O	N	T	R	I
S	I	M	E	N	O
L	L	A	N	C	E
S	I	A	L	D	A
T	E	T	I	R	E
L	E	A	H	E	N
L	E	E	E	T	U
T	R	A	N	S	E
H	A	M	A	C	N
N	E	G	O	C	I
L	I	E	E	A	E
M	E	M	I	R	S
L	E	G	S	N	E

MOTS CROISÉS N°161

E	P	I	S	C	O	P	A	L	E
C	A	M	E	P	A	L	E	S	
H	I	P	S	E	R	I	N	E	
E	S	O	P	E	E	N	A		
L	T	A	M	I	S	E	R		
O	P	B	A	L	A	D	O		
N	O	N	S	T	O	P	U	S	
N	E	T	E	T	A	G	E	S	
E	G	O	S	E	P	A	L	E	
R	O	N	D	S	E	N	S	E	

SUDOKU N°161

6	2	7	3	1	8	4	5	9
4	3	1	9	5	6	8	2	7
5	8	9	7	2	4	6	3	1
2	1	6	5	3	9	7	8	4
9	4	3	6	8	7	2	1	5
8	7	5	2	4	1	3	9	6
3	9	2	4	7	5	1	6	8
7	6	8	1	9	3	5	4	2
1	5	4	8	6	2	9	7	3

7	8	4	3	2	9	6	1	5
5	2	9	1	4	6	8	7	3
3	1	6	5	8	7	2	4	9
2	6	8	4	3	5	7	9	1
9	3	7	2	6	1	4	5	8
1	4	5	7	9	8	3	6	2
4	7	3	9	5	2	1	8	6
8	5	2	6	1	4	9	3	7
6	9	1	8	7	3	5	2	4

1	5	2	9	4	7	3	6	8
4	7	3	8	6	5	1	2	9
9	6	8	2	3	1	5	7	4
2	1	9	6	7	8	4	5	3
6	3	4	1	5	9	2	8	7
5	8	7	4	2	3	6	9	1
7	2	1	5	8	4	9	3	6
3	9	5	7	1	6	8	4	2
8	4	6	3	9	2	7	1	5

MOTS À MOTS N°161

1/ RÉSOUDRE - 2/ THÉRAPIE - 3/ ÉNAMOURÉ.

BRÈVES

BURUNDI

Le Burundi, qui traverse une grave crise politique depuis plus de deux ans, est sous sanctions de l'Union européenne. Le gouvernement, en s'appuyant sur des documents fuités dans la presse, s'en est pris violemment à l'UE accusée d'avoir participé et même financé une déstabilisation du pays. En cause, des contrats passés entre l'Union européenne et une ONG internationale en 2014 et qui montrent que l'organisation européenne avait financé à l'époque l'exfiltration du Burundi de plusieurs défenseurs des droits de l'homme ou de leurs familles. Bujumbura estime donc que l'UE serait donc « la probable main étrangère » qu'il a toujours dénoncée, dans les actes de sabotage de son programme de promotion de la paix et de la démocratie dans le pays. Ces documents pourraient accréditer la thèse selon laquelle certains acteurs de l'organisation nourrissent depuis plusieurs années le désir d'un changement de régime au Burundi.

MAROC-ARCHÉOLOGIE

Des restes d'Homo sapiens qui ressemblent à l'homme d'aujourd'hui ont été mis au jour au Maroc et datés de 300.000 ans : «un coup de vieux de 100.000 ans» pour notre espèce qui semblait, déjà à cette époque, dispersée sur le continent. «Cette découverte représente la racine même de notre espèce, l'Homo sapiens le plus vieux jamais trouvé en Afrique ou ailleurs», explique le Français Jean-Jacques Hublin, le coauteur des travaux.

MALI-CONSTITUTION

Le gouvernement malien a convoqué pour le 9 juillet un référendum sur un projet de révision de la Constitution, qui intègre notamment des dispositions clés de l'accord de paix de 2015. Cette révision de la Constitution de 1992, la première depuis 25 ans, vise notamment à «mettre en œuvre certains engagements de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali» signé en mai-juin 2015, et prévoit également la création d'un Sénat et d'une Cour des comptes.

SOUDAN DU SUD-CONFLI

Le Soudan du Sud a refusé de délivrer des visas pour au moins 20 journalistes étrangers, a-t-on appris jeudi auprès de l'Autorité sud-soudanaise des médias, qui les accuse d'incitation à la haine dans leurs articles sur ce pays en guerre depuis 2013.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

DROITS DE L'HOMME

Plaidoyer de l'Adhuc pour le rapatriement des Rwandais

Le président de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc), Loamba Moké a formulé le 8 juin, un plaidoyer auprès des gouvernements congolais et rwandais ainsi qu'au Haut-commissariat pour les réfugiés, pour la prise des mesures appropriées en vue d'un retour serein et sécurisé des réfugiés rwandais dans leur pays d'origine.

Dans une communication intitulée « droits des réfugiés rwandais : droits pour tous ou loi du plus fort » faite au cours d'une conférence de presse animée sur le thème « réfugiés rwandais en République du Congo vingt ans après : bilan et perspectives », Loamba Moké a demandé au gouvernement congolais de repousser le départ de ces Rwandais à une date ultérieure.

Selon la clause de cessation du statut des réfugiés rwandais signé par les trois parties, ceux-ci devaient quitter le Congo avant le 31 décembre 2017.

Cette date plongerait ces derniers dans une situation irrégulière dite des «sans-papiers», a expliqué Loamba Moké. « Le report de cette date permet de disposer du temps nécessaire pour étudier et arrêter avec objectivité et dignité les solutions favorables pour les réfugiés rwandais qui ont des raisons légitimes de refuser la protection de leur pays d'origine ou de leurs parents dans les circonstances actuelles », a-t-il indiqué.

Le gouvernement congolais, dit-il, doit renoncer à l'application de la convention d'extradition et de transferts des condamnées signée et rati-

fiée par le Congo et le Rwanda sur la protection des réfugiés en Afrique, adopter et promulguer une loi spécifique nationale protégeant les réfugiés et demandeurs d'asile, souligne la communication du président de l'Adhuc.

La même question sur la clause de cessation du statut des réfugiés rwandais a été également évoquée par le président de l'Association des étudiants rwandais au Congo, Jean

des rescapés du génocide qu'a connu ce pays.

Les Rwandais sont arrivés au Congo en mai 1997. Ils ont su intégrer la communauté congolaise sur tous les plans : social ; sécuritaire, économique et scolaire, a-t-il rappelé avant d'indiquer que le rapatriement dans leur pays d'origine ne leur avantagerait pas, redoutant encore des conditions d'insécurité. « Les réfugiés rwandais qui sont au Congo



La communauté rwandaise (Adiac)

Claude Nkundineza à travers une communication sur « l'historique et le parcours des réfugiés rwandais de 1994 à nos jours » ainsi que par l'avocat Séverin Brice Pongui qui a exposé sur « les aspects juridiques de la situation des réfugiés rwandais au Congo dans la perspective de la clause de cessation du statut de réfugié ».

Jean Claude Nkundineza a fait l'histoire horrible connu par le Rwandais avant d'indiquer que les étudiants qui se sont constitués en association sont

« sont des rescapés des massacres et ratissages ethniques. Ces derniers ont perdu les leurs, aujourd'hui, le régime en place nie les faits qui lui sont reprochés. Une fois rentrés au pays, le régime actuel exercera-t-il la justice pour tous ceux qui ont été massacrés au moment où ceux qui sont déjà au Rwanda ne peuvent en aucun cas oser le faire de peur d'être accusés d'idéologie du génocide », s'est interrogé Jean Claude Nkundineza.

Lydie Gisèle Oko

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

2015 (74)

1965, changement de paradigme, avec les assassinats comme mode de gestion des antagonismes politiques. 2015, changement systémique, avec le changement de constitution. L'entre-deux est marqué de différentes turbulences et conflagrations, parfois funestes. 2015, année du travail, déclare Denis Sassou N'Guesso, en ce début de l'année 2015, qui, dans la continuité de 2016, sera sans doute dominée par le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 qui a mis à nu l'inculture de la classe politique incapable de se hisser au niveau aérien, un débat important ; le référendum constitutionnel et les turbulences politiques y afférentes ; la 10e édition du Fespam (Festival panafricain de musique) et, le cinquantenaire des premiers Jeux africains.

Fin 2016, le CAP (Congrès africain pour le progrès) et la jeunesse du RDPS (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social) s'opposent au changement de l'ordre constitutionnel. La majorité présidentielle est plongée dans la tourmente de ce débat ambiant. Dans un contexte de positions tranchées, le Rassemblement citoyen (RC) déclare « qu'il donnera, dans les limites du

temps convenable, de manière responsable, sa position sur la question du changement de constitution ». Le jeudi 15 janvier, au Palais des congrès de Brazzaville, quarante cinq partis, associations et personnalités indépendantes opposés au changement de la constitution se réunissent pour signer une déclaration dans laquelle ils exigent le respect de l'ordre constitutionnel et la convocation d'une concertation sur la préparation de l'élection présidentielle de 2016. Paul-Marie Mpouélé, Clément Mierassa, Pascal Tsaty-Mabiala et Jean Itadi de l'opposition ont signé cette déclaration avec le RDD de Jacques-Joachim Yhomby-Opango et l'UP de Martin Mbemba de la majorité présidentielle. Un autre parti de cette mouvance, le MCDDI était observateur lors de cette réunion, mais n'a pas signé cette déclaration. Pour Tsaty-Mabiala, le maintien de l'ordre constitutionnel est non négociable. Tandis que Guy-Romain Kinfousia en appelle à une alternance en 2016.

Le 20 janvier 2015, comme un signe avant-coureur, Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT (Parti congolais du travail) et président par intérim de la majorité présidentielle, lance un mouvement qui prône le changement de la

Constitution du 20 janvier 2002. Suite logique, le RC de Nsilou ne signe pas cette déclaration. C'est ce même jour du 20 janvier que Charles Zacharie Bowao se fend d'une « lettre ouverte » au président de la République, dans laquelle il parle de « coup d'Etat constitutionnel en préparation ». Le 24 janvier, la fédération RDPS de Pointe-Noire dit non au changement de constitution. En réaction au « Je récuse », de Charles Zacharie Bowao, Anatole Collinet Makosso, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique écrit : « Je rétorque » pour stigmatiser, à son tour, la « caricature » manichéenne qui parasite le débat intellectuel.

Décès, dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 janvier 2017, d'Hilarion Ndinga, à l'âge de 83 ans. À la 30ème CAN (Coupe d'Afrique des Nations) en Guinée Equatoriale 2015, les Diables Rouges du Congo sont éliminés, à Bata, en quart de finale, par les Léopards de la République démocratique du Congo. Suite à cette défaite, des violences éclatent dans quelques localités du pays. « Travaillons d'abord ». Denis Sassou N'Guesso inaugure le premier module et pose la première du deuxième module du marché Total, mercredi 18 février 2015. Mathias

Dzon, le président de l'ARD (Alliance pour la République et la démocratie) annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2016.

Le premier congrès national extraordinaire du MCDDI se tient du 3 au 4 avril 2015. Le parti de Bernard Kolélas dit non au changement de constitution et décide de présenter un candidat en 2016.

Décédé le 27 mars 2015, à Paris (France), à l'âge de 56 ans, le père Bernard Diafouka est inhumé au cimetière du centre-ville, le mardi 7 avril 2015.

Après le Prix régional Kwame Nkrumah de l'Union africaine qui couronne les meilleures femmes scientifiques africaines, en 2012, le Pr Francine Ntoumi, ajoute à son palmarès le Prix Georg Foster de la recherche 2015, attribué le 25 mars dernier par la Fondation Alexander Von Humboldt, en Allemagne.

Denis Sassou N'Guesso effectue une visite officielle à Paris (France) le mardi 7 juillet 2015. Il sera reçu par son homologues français, François Hollande. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU